

Baromètre Covid-19 de l'ingénierie* : 90% des entreprises d'ingénierie anticipent une baisse de leur activité au second semestre 2020

**À la racine de tout projet industriel et de construction,
l'ingénierie alerte sur les risques d'un effondrement de l'ensemble des filières économiques**

Paris, le 11 mai 2020 – À l'heure du déconfinement, [Syntec-Ingénierie](#) publie les enseignements de son baromètre au sujet des impacts de la crise Covid-19 sur les entreprises d'ingénierie. Alors que **70% des entreprises d'ingénierie enregistrent une chute de leurs prises de commandes publiques et privées, 90% d'entre elles anticipent un ralentissement durable de leur activité et craignent un effondrement économique global.** L'ingénierie intervient dans tous les domaines d'activité (aéronautique, automobile, environnement, construction, BTP, infrastructures, industrie, énergie, chimie, numérique, etc.) et dès les phases d'études et de conception.

« 'Quand le bâtiment va, tout va.' Qui n'a jamais entendu cette phrase ? Ce que l'on sait moins, en revanche, c'est que quand l'ingénierie ne va pas, c'est l'économie toute entière qui n'ira pas, à moyen et long terme. L'ingénierie intervient à toutes les étapes des projets industriels et de construction et ce, dès leur genèse. 50% de projets d'ingénierie en moins aujourd'hui, c'est 50% de construction et d'installations en moins demain dans le BTP, l'industrie, l'énergie, etc. Notre secteur est un indicateur avancé de tendance de l'activité économique et du monde de demain. » explique Pierre Verzat, président de Syntec-Ingénierie.

Une profession touchée de plein fouet par la crise...

L'ingénierie accompagne maîtres d'ouvrages et industriels dans la conception et réalisation de leurs projets. Gel des contrats, suspension des appels d'offres en cours, report du second tour des élections municipales... Le baromètre révèle que **90% des entreprises d'ingénierie anticipent une baisse de leur activité au second semestre 2020 et plus d'1 entreprise sur 2 estime que cette contraction excédera 50%.** Cela s'explique principalement par la **baisse des commandes** aussi bien dans le secteur privé que public, qui touche 70% des répondants.

Pour préserver l'emploi et maintenir leur force de frappe, les entreprises d'ingénierie ont recouru massivement au télétravail, chaque fois que cela était possible. **54% de leurs collaborateurs sont ainsi en télétravail**, mais avec un taux d'occupation qui s'amenuise au fil des mois. Et **30% d'entre eux sont désormais au chômage partiel.**

Le baromètre met également en lumière des problématiques de trésorerie pour les ingénieristes, qui sont des sociétés de services intellectuels sans réserve financière et qui ne peuvent pas stocker leur production. **62% des répondants ont demandé des délais de paiement** pour les échéances sociales et/ou fiscales, **33% ont eu recours aux fonds de solidarité** et 23% au prêt garanti par l'État. **Plus d'1 entreprise sur 2 sera en difficulté de trésorerie sous 6 mois**, sans reprise de l'activité économique.

Notons que la mise en place des mesures de sécurité sanitaire en vue de la reprise entrainera des coûts supplémentaires, pouvant atteindre pour une entreprise **200€ par salarié par mois.**

...qui alerte sur les risques d'une reprise trop lente de l'activité économique

Partenaires des donneurs d'ordre publics et privés, les entreprises d'ingénierie sont mobilisées pour préparer l'après-crise et **60% d'entre elles ont déjà préparé un plan de relance.** Dans ce contexte d'incertitudes et de gel des commandes, elles anticipent néanmoins un redémarrage économique lent et étalé sur plusieurs mois. **Pour plus d'un tiers des entreprises, celui-ci n'aura pas lieu avant au moins un an.** Une reprise jugée bien trop lente par la profession et qui mettrait en danger l'ensemble des filières économiques.

Pierre Verzat explique : « Maîtres d'ouvrages et industriels doivent à tout prix maintenir leurs projets d'investissement, sous peine d'asphyxier l'ensemble du tissu économique de nos territoires et d'entraîner la disparition de beaucoup d'entreprises, souvent des PME, qui créent de l'emploi en local. »

Pour un plan de relance qui garantisse le maintien de l'activité économique et soutienne la santé économique des entreprises

Pour amorcer la relance, les entreprises d'ingénierie appellent à travers leur fédération professionnelle à :

GARANTIR UN MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ ECONOMIQUE, À TRAVERS :

1. La mise en place des conditions de soutien à la commande publique :

- Relever le seuil de dispense de procédure pour la passation des marchés publics de prestations intellectuelles actuellement à 40K€, à 100K€ HT, jusqu'à la fin de la crise sanitaire.
- Garantir le bon fonctionnement des Commissions d'appels d'offres.
- Proroger d'un an les accords-cadres signés avec les acheteurs publics, expirant dans le courant de l'année 2020

2. La simplification et l'accélération des procédures administratives pour favoriser la relance économique

- Assouplir de manière transitoire la règle du plafonnement des évolutions de contrats de prestations intellectuelles.
- Accélérer l'adaptation de l'administration au télétravail et plus largement la dématérialisation des procédures administratives

SOUTENIR LA SANTE ECONOMIQUE DES ENTREPRISES EN GARANTISSANT UN NIVEAU SUFFISANT DE TRESORERIE ET UN ACCOMPAGNEMENT VERS LA REPRISE

1. Protéger la trésorerie des entreprises pour absorber le choc lié à la crise du Covid-19

- Garantir l'application de la réglementation concernant les délais de paiement afin d'alimenter la trésorerie des entreprises
- Poursuivre les projets en phase travaux en autorisant les surcoûts de travaux liés à la réorganisation des chantiers, du fait du Covid-19

2. Accompagner les entreprises vers la reprise d'activité

- Prévoir des modalités de sortie graduelle du dispositif exceptionnel d'activité partielle après le 31/12/20.
- Proposer des outils d'accompagnement aux entreprises en difficulté ou souhaitant être coachées pour la reprise.
- Développer l'innovation pendant la période de crise sanitaire à travers des mécanismes dédiés comme le Crédit impôt recherche (CIR).

Retrouver l'intégralité de la contribution de Syntec-Ingénierie.

*Baromètre réalisé par Syntec-Ingénierie auprès de ses adhérents au cours de la semaine du 27 avril. Les répondants sont des entreprises de toutes tailles, qui interviennent dans l'industrie et la construction et dans tous les secteurs d'activité d'ingénierie.

A propos de Syntec-Ingénierie

Avec près de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle de l'ingénierie. De la conception à la réalisation, les entreprises d'ingénierie pilotent les projets dans les secteurs du bâtiment, des infrastructures et de l'industrie. Garanties des solutions technologiques, elles concrétisent les idées nouvelles qui répondent aux défis et modes de vie de demain : infrastructures connectées, smart building, industrie du futur, ville durable... L'ingénierie est un secteur dynamique et créateur de richesses qui compte 47,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 312 000 emplois partout en France.*

Présidée par Pierre Verzat depuis novembre 2018, Syntec-Ingénierie a pour missions de promouvoir l'ingénierie et ses métiers, de représenter l'ingénierie et de défendre la profession ; et d'anticiper et décrypter les enjeux sociétaux pour favoriser le développement de l'ingénierie de demain.

Retrouvez nos informations à destination des étudiants et jeunes ingénieurs via :
notre [site internet](#) et nos comptes [Twitter](#), [Facebook](#) et [YouTube](#)

Et nos informations corporate via :
notre [site internet](#) et nos comptes [Twitter](#) et [LinkedIn](#)

* source : Etude Kyu Lab pour Syntec-Ingénierie sur l'ingénierie française – juin 2017

Contact presse

Lauriane Ghnassia : 01 44 30 49 77 / l.ghnassia@syntec-ingenierie.fr